District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE FOOTBALL D'ANIMATION U11/U13 G/F et U15 F

PROCÈS VERBAL N° 02 – SAISON 206/2027

Réunion du :	**20/10/2026**
Présidence :	M.VIAU Benoit
Présent(s) :	M. BEDUNEAU Killian, M. BERTHAUD Anthony, M. CHOUTEAU Jean-Jacques, M. MORICEAU Valentin, Mme NAVILYS Emeline M. LETHEUIL Julien, M. PRAIZELIN Jacques,
Excusé(s) :	M. AOUSTIN Sylvain, M. COURAUD Clément, M. RENAU RABIN Philippe et M. VERON Corentin
Invitée(s) :	Mme CHIRON Alexandra et M. PIGEAU Henri
Assiste :	Mme PERRINET Elodie

1. Validation du PV N°1

Le PV n° 1 du 21/08/2026 est approuvé.

2. Répartition des rôles et missions des membres

En ce début de saison, il convient de définir les rôles de chaque membre de la commission afin que chacun puisse s'investir pleinement dans des missions précises et contribuer au bon fonctionnement de celle-ci.

À la suite d'une consultation des membres, la répartition des missions a été établie comme suit :

Secrétariat : Valentin MORICEAU
Suivi FAL U11F, U13F et U15F : Emeline NAVILYS sera en binôme avec Sylvain AOUSTIN
Suivi FAL U11G : Anthony BERTHAUD, Jacques PRAIZELIN et Valentin MORICEAU
Suivi COMPÉTITIONS U13G : Jean-Jacques CHOUTEAU, Clément COURAUD et Philippe RENAU RABIN
Suivi des défis techniques : Sylvain AOUSTIN, Corentin VERON et Killian BEDUNEAU

3. Bilan des réunions de rentrée

Comme chaque début de saison, la commission a organisé des réunions de rentrée à destination des responsables des écoles de football et des éducateurs. Trois réunions se sont déroulées sur trois sites différents : le lundi 7 septembre au RC Doué-la-Fontaine, le mardi 8 septembre à Soulaire Feneu et le jeudi 10 septembre au Fief Gesté.

La commission remercie sincèrement ces trois clubs pour leur accueil et leur disponibilité.

La réunion de Doué-la-Fontaine a accueilli 31 clubs et 50 éducateurs et responsables d'écoles de football. Celle de Soulaire Feneu a rassemblé 36 clubs et 50 participants, tandis que celle du Fief-Sauvin a réuni 31 clubs et 49 participants.

Au total, ces rencontres ont rassemblé **94 clubs et 149 responsables d'écoles de football et éducateurs**, soit 80 % des clubs représentés.

La commission se félicite de cette participation et remercie les clubs pour leur présence ainsi que pour la qualité des échanges.

Néanmoins, elle regrette que la totalité des clubs n'ait été présente aux réunions de rentrée.

Ces réunions ont pour but d'échanger sur les nouveautés, sur l'organisation et sur le fonctionnement des critériums, festivals et challenges.

4. Bilan Critérium phase 1

La première phase venant de s'achever, la commission en dresse le bilan.

U11 F/G :

Les plateaux U11 de cette première phase ont, dans l'ensemble, tous été joués. Toutefois, la commission constate de réels manquements administratifs, notamment des feuilles de plateau incomplètes, mal renseignées, transmises en retard ou non envoyées.

Elle tient à rappeler l'importance de compléter soigneusement les feuilles de plateau, en veillant notamment à renseigner les numéros de licence des joueurs et des dirigeants, afin de garantir un suivi administratif rigoureux des rencontres.

Les feuilles de plateau doivent être directement enregistrées sur le FAL par le club d'accueil. Un seul document pouvant être déposé, la commission rappelle qu'il est nécessaire de fusionner les différentes pages en un seul fichier avant de procéder à son enregistrement. Des outils gratuits en ligne permettent de réaliser facilement cette opération.

Enfin, la commission rappelle qu'il appartient également au club recevant de renseigner sur le FAL les résultats des matchs ainsi que les éventuelles absences, afin d'assurer un suivi complet et fiable des plateaux.

U13 G :

La commission établit le bilan de la première phase des compétitions U13G.
Elle regrette l'absence de certaines feuilles de match, qui n'ont pas été transmises, ainsi que les absences trop nombreuses des délégués de match. Trois reports de matchs sont par ailleurs prévus durant les vacances scolaires.

Le bilan fait également état de trois matchs perdus par pénalité pour un club n'ayant pas retourné ses feuilles de match dans les délais impartis.
La commission recense également sept forfaits partiels et quatre forfaits généraux depuis le début des compétitions.

Enfin, la commission rappelle que, lorsqu'un club engage plusieurs équipes dans une même catégorie, le forfait doit concerner l'équipe évoluant dans la division la plus basse. Le forfait de l'équipe engagée dans la division supérieure entraîne celui des équipes inférieures.

U 13 F et U15F :

Le bilan est plutôt positif malgré quelques feuilles de matchs qui ne sont pas parvenues dans les délais.

La commission note 6 forfaits en U13F et 1 forfait en U15F.

Elle tient à rappeler qu'un éducateur doit obligatoirement être désigné et noté sur la feuille pour chaque équipe et que celui-ci ne peut pas également assurer la fonction d'arbitre de touche.

* * * * * *

Sur la première phase et sur les différents critériums, la commission relève plusieurs rencontres ayant donné lieu à des écarts de score importants, supérieurs à dix buts. Elle rappelle qu'il convient de mettre en place des dispositions adaptées afin de préserver l'intérêt des enfants et de garantir des rencontres équilibrées, favorisant leur progression et leur plaisir de jouer.

Elle restera vigilante lors des engagements pour la deuxième phase, afin de veiller à ce que les équipes concernées évoluent dans une division adaptée à leur niveau.

La commission a identifié plusieurs clubs présentant des lacunes dans leur gestion administrative et organisationnelle. Elle propose d'organiser une réunion avec les clubs concernés afin de rappeler les procédures à respecter.

5. Vérification des engagements Phase 2 + Challenge/Festival

Cette saison, la commission a fait le choix d'avancer les trois journées qualificatives du Festival U13G, du Festival U13F et des Challenges U13 D2, U13 D3 et U15F. Les trois journées se dérouleront donc les trois premiers samedis de novembre, dès la reprise, à savoir les 7, 14 et 21 novembre.

Trois autres samedis sont réservés en priorité aux éventuels reports de ces journées : les 19 décembre, 9 janvier et 20 février.

Les engagements se sont donc déroulés en même temps que ceux pour la deuxième phase.

Attention : comme indiqué lors des réunions de rentrée, les Challenges U11 se dérouleront quant à eux lors de la troisième phase. Les inscriptions pour ces derniers auront lieu simultanément aux engagements pour la troisième phase.

La période des engagements a été fortement impactée par les dysfonctionnements informatiques liés au logiciel utilisé. La commission est pleinement consciente des difficultés rencontrées par les clubs et tient à s'excuser pour ces désagréments indépendants de sa volonté.

La commission fait le point sur les engagements des équipes pour la phase qualificative du Festival U13G, du Festival U13F et des Challenges U13 D2, U13 D3 et U15F.

Voici la répartition des engagements :

-Festival U13G : 107 équipes engagées
-Challenge U13D2 : 65 équipes engagées
-Challenge U13D3 : 84 équipes engagées

-Festival U13F : 25 équipes engagées
-Challenge U15F : 38 équipes engagées

Le vendredi 9 octobre, les groupes de la phase qualificative ont été constitués et les plateaux attribués au sein des différents groupes, en tenant compte du fichier d'occupation des terrains.

La commission rappelle que les engagements en Festival et en Challenge doivent être similaires avec la division dans laquelle l'équipe évolue lors de la deuxième phase du critérium.

La diffusion des calendriers de la phase qualificative des Festivals U13G et U13F ainsi que des Challenges U13 D2, U13 D3 et U15F est prévue au cours de la semaine du 19 au 23 octobre.

Par ailleurs, les groupes et le calendrier U11G ont également été établis. Ils seront diffusés en même temps que les calendriers de la phase qualificative des Festivals et Challenges U13 et U15F précitées.

5. Point sur le règlement et organisation Festival/ Challenge

Julien LETHEUIL présente aux membres de la commission l'organisation du Festival et du Challenge.

À la suite d'un sondage, les membres de la commission ont été invités à se positionner sur les missions de vérification des feuilles de plateau pour chacune des trois journées qualificatives du Festival et du Challenge.

La feuille de plateau du Festival et du Challenge a été harmonisée avec celle utilisée en U11 pour la saisie des résultats, afin d'en simplifier l'utilisation par les clubs.

Comme lors de la saison précédente, un fichier partagé sera mis en place afin de

centraliser les informations.

La commission échange sur les différentes options envisageables pour le défi technique dans le cadre du Festival et du Challenge. Le système de comptage des points est également abordé afin de garantir une organisation adaptée aux objectifs fixés.

Enfin, elle valide le thème de l'action PEF pour cette saison. La date limite de retour des productions pour les U13 est fixée au 5 mai. La commission souhaite également valoriser l'investissement des équipes en récompensant les actions réalisées dans le cadre de cette initiative.

6. Défis techniques

Killian BEDUNEAU présente le fichier de suivi des défis techniques (défi jonglerie statique en première phase), élaboré avec Corentin VERON et Sylvain AOUSTIN, concernant 24 équipes préalablement sélectionnées.

Ce document a pour objectif de centraliser les résultats des défis de jonglerie réalisés lors de la première phase, afin de disposer de données permettant d'en assurer le suivi et d'en analyser les résultats.

7. Expérimentation Critérium U12

La commission travaille depuis quelques temps sur la mise en place d'un critérium U12, avec plusieurs objectifs :

- Garantir l'équité sportive et favoriser le développement des joueurs ;
- Renforcer la motivation et la fidélisation des participants ;
- Faciliter la détection et le suivi des joueurs à potentiel par les éducateurs et les clubs ;
- Proposer une organisation simple et adaptée aux clubs participants.

Dans ce cadre, Julien LETHEUIL présente aux membres de la commission le cahier des charges proposé pour encadrer la participation à ce critérium.

La commission présentera ce projet au Bureau du CODIR en novembre prochain.

Prochaine réunion

Vendredi 6 novembre 2026 à 9h00 : confection calendrier U13F/G et U15F Phase 2

Le Président	La Secrétaire de séance
M.VIAU Benoit	Mme PERRINET Elodie